



## Reconnaissance paternité par voix Judiciaire

-----  
Par Tiffany

Bonjour,

Il y a 5 ans maintenant, j'entamais une action en recherche de paternité (celui-ci n'assumant pas) et en Février dernier (2017) le jugement tombe enfin mon enfant portera le nom de son Père mais depuis rien n'a été fait, acte de naissance et livret de famille ne sont toujours pas à jour malgré les relances mon avocat fait le mort comme depuis 5 ans.. aucune communication tout se fait par mail. j'ai toujours à faire à son assistante qui me dit qu'on doit attendre.. dans quelques jours cela fera 1 an que le jugement est tombé mais j'ai encore à patienter.

Est-ce normal ???

La CAF me réclame l'acte de naissance à jour mais je n'ai rien

Quelqu'un pourrait m'expliquer s'il vous plaît car 5 ans ça fait long.

Merci par avance

-----  
Par Tiffany

Personne pour répondre ?

-----  
Par consulter avocat

Besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation ? Posez-la à un de nos avocats ou un de nos juristes. C'est confidentiel et gratuit

On vous offre un véritable engagement de qualité. <http://consulter-avocat.fr>  
ou appelez le (+33) 09 70 40 80 87